

GESTION CONTRACTUELLE

Application du règlement numéro 332-2021



**RAPPORT ANNUEL
2025**

FÉVRIER 2026

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	1
2. Objet.....	1
3. Règlement sur la gestion contractuelle	1
4. Modes de sollicitation	1
5. Contrats octroyés	2
6. Plaintes.....	4
7. Sanctions.....	4

1. PRÉAMBULE

Tel que le prévoit les dispositions de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), la MRC du Rocher-Percé produit son rapport annuel relativement à l'application du Règlement numéro 332-2021 sur la gestion contractuelle. Ainsi, il est prévu que ce rapport soit déposé lors d'une séance du conseil au moins une fois par an.

2. OBJET

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la MRC du Rocher-Percé en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévue à son règlement.

3. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le Règlement numéro 332-2021 sur la gestion contractuelle a été adopté le 14 juillet 2021.

4. MODES DE SOLLICITATION

La MRC du Rocher-Percé peut conclure des contrats selon trois principaux modes de sollicitation possible :

- contrat conclu de gré à gré;
- contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs;
- contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public.

Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, l'organisme municipal tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'il désire octroyer, ainsi que des dispositions législatives et règlements à cet égard.

La MRC du Rocher-Percé a adopté des mesures de passation de certains contrats dans son règlement sur la gestion contractuelle. Les règles de mesures doivent être considérées de manière générale par la MRC lorsqu'un processus de sollicitation est initié.

5. CONTRATS OCTROYÉS

Nous vous présentons le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la MRC du Rocher-Percé en 2025.

CONTRATS D'UNE VALEUR DE 25 000 \$ ET PLUS ANNÉE FINANCIÈRE 2025			
FOURNISSEUR	MODE DE SOLLICITATION	DESCRIPTION	MONTANT (TAXES INCLUSES)
Raymond Chabot Grand Thornton	Contrat gré à gré	Exercice financier	38 752.34 \$
9191-7435 Québec Inc. (San'Hy Pro)	Contrat gré à gré	Entretien ménager à l'édifice de la MRC et à l'aéroport	35 229.27 \$
Aviation Fuel Services	Appel d'offres sur invitation	Remplacement d'un réservoir de carburant	72 975.46 \$
CP Conseil inc.	Contrat gré à gré	Plan stratégique – Aéroport	77 113.73 \$
Advance GSE	Contrat gré à gré	Achat d'un groupe électrogène au sol	90 793,44 \$
Portes de garage Le Clairon Inc.	Appel d'offres sur invitation	Remplacement des portes du hangar à l'aéroport	60 718.44 \$
Votepour.ca	Appel d'offres sur invitation	Accompagnement spécialisé – Démarche de consultation entourant l'élaboration d'un plan climat	34 032.60 \$
Assels & Lepage avocats	Contrat gré à gré	Traitement des constats d'infraction	31 470.76 \$
Aviation Octant Inc	Contrat gré à gré	Accompagnement technique pour l'aéroport	67 573.13 \$

CONTRATS D'UNE VALEUR DE 25 000 \$ ET PLUS ANNÉE FINANCIÈRE 2025			
FOURNISSEUR	MODE DE SOLLICITATION	DESCRIPTION	MONTANT (TAXES INCLUSES)
Avjet Holdings Inc.	Appels d'offres public	Fourniture de carburant à l'aéroport du Rocher-Percé	120 802.21 \$
FQM Assurances	Contrat gré à gré	Assurances	25 961.62 \$
Geneviève Bouffard, chargée de projet	Contrat gré à gré	Coordination des activités de la Table de concertation de la Villa Frédérick James	27 694.37 \$
Les Services MHAP	Contrat gré à gré	Livraison des programmes d'amélioration de l'habitat de la SHQ	120 769.75 \$ (Taxes nettes)
Lussier	Contrat gré à gré	Assurances pour l'aéroport	47 503.01 \$
Olivier Poulin	Contrat gré à gré	Vidéos portraits agricoles – banque de photos	34 061.35 \$
Servitech Inc.	Appel d'offres public (2 ^e année)	Évaluation foncière	611 664.24 \$
Services de gestion Langelier	Contrat gré à gré	Service d'accompagnement technique en gestion financière	33 622.42 \$
Canada Vie Assurance	Contrat gré à gré	Assurances collectives	67 544.07 \$
9386-0120 Québec Inc.	Appel d'offres public	Collecte et transport des matières résiduelles avec transbordement (5 ans)	17 936 971.4 \$
Société VIA	Contrat gré à gré	Collecte de carton commercial et matières recyclables pour les industries, commerces et institutions (5 ans)	3 488 542.64 \$

6. PLAINTES

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du *Règlement n° 332-2021 sur la gestion contractuelle de la MRC du Rocher-Percé*.

7. SANCTIONS

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du *Règlement n° 332-2021 sur la gestion contractuelle de la MRC du Rocher-Percé*.

Rapport déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Rocher-Percé tenue le 11 février 2026.

Christine Roussy
Directrice générale et greffière-trésorière